

## REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L 2121.10 du Code Général des Collectivités Territoriales)

Le Conseil Municipal de la commune se réunira en mairie en séance ordinaire le

**Judi 4 avril 2024 à 19 h 00**

La séance sera retransmise en direct sur la page Facebook de la Commune.

### ORDRE DU JOUR

- Appel des membres présents – Désignation d'un secrétaire
- 1 - Approbation du procès-verbal précédent
  - 2 - Taux des trois taxes locales
  - 3 - Budget unique 2024 de la Commune
  - 4 - Autorisation d'engager des dépenses dans le cadre des fêtes, cérémonies et réceptions
  - 5 - Subventions aux associations – Année 2024
  - 6 - Redevance d'occupation du domaine public – Télécoms – Année 2024
  - 7 - Achat d'un tracteur tondeuse pour le service technique
  - 8 - Remplacement et extension de deux rampes PMR à l'école du Champlat
  - 9 - Création d'un emploi d'agent polyvalent des services techniques
  - 10 - Demande de dérogation scolaire
  - 11 - Modification du règlement intérieur du Conseil Municipal
  - 12 - Initialisation de la procédure de dissolution d'office de l'ASA Drainage du Clos de la Dame
  - 13 - Initialisation de la procédure de dissolution d'office de l'ASA Drainage du Champ de Paris
  - 14 - Décisions du Maire prises par délégation du Conseil Municipal
  - 15 - Questions orales
  - 16 - Informations diverses

En Mairie, le 28 mars 2024

Le Maire,  
Michael ROUSSEAU

